

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2008-0170/PR/MCCPT portant adoption du projet du Budget prévisionnel 2008 de l'Imprimerie Nationale de Djibouti.

n° 2008-0170/PR/MCCPT

Ministère
MINISTERE DE LA COMMUNICATION, CHARGE DES
POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

Date de publication
22 mars 2008

Numéro JO
n° 6 du 31/03/2008

Date du numéro
31 mars 2008

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT